



MIEUX ORGANISER LES CADRES

Dans une Europe où la population des travailleurs qualifiés est en constante augmentation, un travail particulier est réalisé pour les cadres qui sont confrontés au chômage, à la précarité de nouvelles formes de travail comme les free-lancers ou les faux indépendants. Les cadres, comme les autres travailleurs, ont besoin des syndicats pour sécuriser leurs droits et garantir des conditions de travail décentes. Avec UNI Europa et ses affiliés nous devons promouvoir des stratégies ciblées pour développer le syndicalisme auprès des cadres. Des ressources spécifiques devront être mobilisées pour développer et organiser ces travailleurs.



NÉGOCIER DE NOUVEAUX DROITS DANS LE NOUVEAU MONDE DU TRAVAIL

- › La numérisation, les nouveaux modes et outils de travail sont des opportunités mais également un risque pour la santé mentale.
- › La conciliation vie professionnelle et vie privée devient une nécessité, une aspiration des nouvelles générations.
- › La CFDT a signé un accord sur le droit à la déconnexion dans le secteur de l'informatique qui limite la disponibilité des cadres pour préserver leur santé.

OBTENIR UNE PROTECTION POUR LES LANCEURS D'ALERTE

- › Dans un monde de plus en plus complexe, les cadres sont confrontés à des dilemmes professionnels qui mettent à mal leur rôle et leur conscience. Une des conditions du travail décent pour les cadres est de leur garantir la liberté d'expression. La protection des lanceurs d'alerte est un combat que les syndicats doivent mener en Europe.

NOS
VALEURS

SOLIDARITÉ ÉMANCIPATION
indépendance
autonomie DEMOCRATIE



QUI EST LA CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL ?

1. La CFDT est le premier syndicat français avec **623 802 adhérents**. 50,5% d'hommes et 49,5% de femmes.

2. La CFDT est le premier syndicat français dans les secteurs privés et public.

3. La CFDT est le syndicat où l'adhérent a des droits. Le droit d'être écouté, respecté, informé, défendu gratuitement en cas de problème.

4. La CFDT n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des salariés. Son premier objectif est d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés en faisant reculer les inégalités. C'est par exemple la CFDT qui a obtenu le droit de partir à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes.

5. La CFDT est un syndicat qui préfère trouver des solutions par le dialogue, mais n'hésite pas à se mobiliser contre des mesures injustes comme la réforme des retraites de 2010.

6. La CFDT est un syndicat qui a toujours dénoncé toutes les dictatures d'où qu'elles soient et qui a aidé des syndicalistes à instaurer la démocratie comme en Pologne dans les années 80.

7. La CFDT est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion.

8. La CFDT sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail, à la précarité.

9. La CFDT est adhérente à la Confédération européenne des syndicats (CES) et se prononce pour une Europe politique, sociale, capable de faire face aux nouvelles puissances pour créer des emplois, préserver sa protection sociale et faire progresser les qualifications.

10. La CFDT est solidaire des tous les syndicats du monde, comme elle affiliés à la Confédération syndicale internationale.



CFDT: DES ACQUIS QUI VOUS CHANGENT LA VIE

LA CFDT SIGNE DES ACCORDS ET S'ENGAGE. ELLE OBTIENT DE NOUVEAUX DROITS QUI SÉCURISENT LE PARCOURS PROFESSIONNEL DES SALARIÉS :

Nous avons négocié l'encadrement du temps partiel : les contrats à temps partiel passent à 24h/semaine minimum.

Nous avons négocié et obtenu la complémentaire santé obligatoire pour tous : l'accès aux soins est garanti pour tous les salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise.

Des bénéficiaires directs pour les salariés à temps partiel : plus d'un million et demi de salariés bénéficient aujourd'hui de la nouvelle loi sur le temps partiel.

- › L'accès à un revenu décent.
- › Le droit aux remboursements des soins.
- › Le droit aux indemnités journalières.
- › La validation de droits pour la retraite.
- › La possibilité de cumuler deux emplois grâce à des horaires mieux cadrés, ou au moins pouvoir disposer librement de son temps non-travaillé.



" Avant, nous devions choisir entre un temps partiel de 8, 10 ou 20 heures par semaine. Après l'accord signé par la CFDT, nous sommes passés à 25 heures minimum, avec une majoration des heures sup' de 25 % dès la 1^{er} heure."

Sandra.
Salariée d'un magasin
d'ameublement



" Le contrat collectif d'entreprise m'a permis en tant que femme qui élève seule mes enfants, de faire des économies substantielles. Nous sommes nombreuses dans l'entreprise."

Patricia.
informaticienne



NOTRE ENGAGEMENT POUR EUROPE



À LA CFDT, NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE SI NOS HISTOIRES SONT DIFFÉRENTES, NOS AMBITIONS SONT COMMUNES. IL NE S'AGIT PAS D'ATTENDRE QUE TOUT LE MONDE SOIT LOGÉ À LA MÊME ENSEIGNE, MAIS D'AGIR POUR QU'UN PACTE D'INVESTISSEMENT SOCIAL SOIT MIS EN ŒUVRE, POUR QUE NOTRE DÉVELOPPEMENT SE BASE SUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ.

L'action de la CFDT dans le syndicalisme européen

Les secteurs professionnels CFDT sont engagés dans les nombreux comités du dialogue social sectoriel, et engagés dans la mise en place des Comités d'entreprise européens et dans leurs activités.

Le travail de la CFDT au sein d'UNI Europa vise prioritairement :

- › un socle social européen réduisant les concurrences sociales entre États et leurs conséquences en termes d'inégalités, de pauvreté et de précarité ;
- › des propositions concrètes mobilisant les travailleurs européens pour interpellier de manière cohérente dirigeants nationaux et dirigeants européens ;
- › une gouvernance économique démocratique associant les partenaires sociaux ;
- › l'harmonisation fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales.